

semblant rassérénés de voir se rajeunir l'Eglise pour laquelle ils avaient eux-mêmes usé leurs forces.

Chaque prélat, à son arrivée, était conduit dans la salle des séances, dont on lui remettait le plan, et, après avoir vu la place qu'il devait occuper, s'en retournait dans les salons voisins, où des groupes ne tardèrent pas à se former.

A 10 heures, S. E. le Cardinal Richard rejoignit les évêques et les introduisit à la chapelle. Il convenait que le premier acte de l'assemblée fût, comme toujours en pareille circonstance, un appel adressé au Saint-Esprit et à l'assistance que Jésus-Christ a promise à son Eglise.

Les soixante-quatorze prélats, agenouillés, récitèrent le *Veni Creator*, auquel ils ajoutèrent un *Pater* et un *Ave* pour leur collègue malade, Mgr de Luçon. A la même heure le Pape célébrait la messe pour la France et beaucoup de catholiques et de communautés religieuses s'unissaient, en une puissante supplication, à la prière de leurs évêques. Munis de la force d'En-haut, les prélats entrèrent alors dans la salle des séances, et au moment où S. E. le Cardinal Richard se levait pour prendre la parole, les portes se fermèrent, ensevelissant dans le secret les délibérations de l'assemblée.

Les évêques seuls assistèrent aux réunions, et l'on sait, par un communiqué officiel, qu'ils sont tenus au secret sur ce qui s'y est passé. Ce fut là le grand désespoir des journalistes, et rien n'est curieux comme les résultats auxquels les ont conduits leurs efforts d'imagination. Plusieurs n'ont pas craint de donner un véritable compte-rendu des séances, se réclamant pour cela des confidences de personnages bien renseignés, voire même des membres de l'assemblée. Le malheur pour eux, c'est que les renseignements soi-disant fournis par ces personnages indiscrets sont contradictoires. Ce qui montre bien que dans le domaine des faits, comme dans le domaine des idées, on sert en pâture aux catholiques, beaucoup trop crédules, parce qu'ils sont trop curieux, de petits faits, des romans où l'imagination se donne libre carrière. Disons qu'en réalité, lorsque les évêques furent à leur place, devant le texte de l'Encyclique de Pie X et de la loi de 1905, qui avait été préparé pour chacun d'eux, aucun écho des délibérations ne parvint au dehors, et qu'une garde sévère empêcha qu'au-